

# DOSSIER DE PRESSE

Dijon, le 03 janvier 2017

## Cas d'infections invasives à méningocoque à Dijon : Organisation d'une campagne de vaccination exceptionnelle sur le campus de l'université

### SOMMAIRE

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Communiqué de synthèse       | p.2 |
| Les modalités de la campagne | p.3 |
| Le méningocoque              | p.4 |

## Communiqué de synthèse

**Après avoir pris les mesures de protection en urgence des personnes qui ont été en contacts proches et répétés avec l'étudiante de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté décédée le 22 décembre dernier, l'ARS met en place des mesures de prévention destinées à interrompre la propagation de la bactérie au sein de la communauté étudiante. Une campagne de vaccination est organisée sur le campus de Dijon.**

Les 48 personnes de l'entourage proche de l'étudiante décédée qui ont été contactées pour leur recommander une prophylaxie antibiotique ainsi qu'une vaccination se portent bien. Leur état de santé n'est plus menacé. Aucun cas nouveau de méningite n'est à déplorer.

Après ces mesures d'urgence destinées à protéger le cercle des proches de l'étudiante, l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec la Direction Générale de la Santé, Santé Publique France, l'Académie de Dijon, et l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, engage à plus long terme une campagne de vaccination de grande ampleur, dans un but de prévention collective. Cette campagne débute le 4 janvier et s'organise par étapes.

### **Une campagne de vaccination de grande ampleur dans un but de prévention collective**

A ce jour, les investigations n'ont pas montré de contact direct entre les étudiants touchés par la méningite ni entre leurs entourages respectifs. Ce qui signifie que la bactérie circule dans le milieu étudiant via des porteurs sains qui ne développent pas la maladie. L'objectif de la vaccination est d'interrompre, de manière durable, la circulation du germe dans la communauté étudiante.

### **Qui est concerné ?**

**Tous les étudiants et les personnels du campus de Dijon** sont invités à se faire vacciner, en 3 phases successives :

- Phase 1 : les étudiants et personnels du pôle Economie et Gestion, où étudiait la jeune fille récemment décédée (1 000 personnes), **du 4 au 6 janvier 2017.**
- Phase 2 : les étudiants et personnels du bâtiment voisin Droit-Lettres (8 à 10 000 personnes), **du 9 janvier au 20 janvier.**
- Phase 3 : le reste du campus de Dijon (20 000 personnes), **à partir du 20 janvier.**

**Au total, environ 30 000 étudiants et personnels sont ciblés par ce dispositif. Il est bien précisé que ceux-ci ne sont pas en situation de besoin de soins. En effet, toutes les personnes à risque (l'entourage proche) ont été traitées.**

**La mesure de vaccination à grande échelle est destinée à interrompre la circulation du germe de la méningite sur le campus.**

## Les modalités de la campagne

### Un centre de vaccination dédié

Le choix s'est porté sur l'activation d'un centre dédié pour la première phase voire la 2<sup>ème</sup> phase. Les modalités de vaccination pour la 3<sup>ème</sup> phase sont en cours d'étude, le recours au dispositif commun étant envisagé (médecine de ville et dispensaire).

**Le site de vaccination retenu est la salle « Multiplex »**, mise à disposition par l'Université située au sein du campus, accessible par le tram et présentant les caractéristiques requises pour ce type d'action : locaux spacieux, équipés et sécurisés permettant l'installation de plusieurs chaînes de vaccination, le stockage des matériels et des produits.

**Le site situé sera ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

**La campagne de vaccination dans le centre dédié est gratuite.**

### Qui vaccine ?

Des personnels de santé (médecins, infirmières) sont d'ores et déjà mobilisés : le centre de vaccination départemental de Côte d'Or du CHU de Dijon, le centre de médecine préventive universitaire et, en renfort possible, le Service de Santé des Armées, la réserve sanitaire et le secteur libéral mobilisé via le conseil départemental de l'Ordre des médecins et l'URPS (Union régionale des professionnels de santé).

Des personnels administratifs mis à disposition par l'Université seront en charge de l'accueil, de l'enregistrement et de la sortie des étudiants.

### La mobilisation et l'information des étudiants

Elle est assurée par l'Université selon des modalités en cours de finalisation (courrier individuel, site internet, réseaux sociaux, messagerie, professeurs).

Une planification des passages qui sera basée sur le planning des cours est mise en place par les services de l'Université.

Un point d'information **avec numéro téléphonique dédié est mis en place par l'ARS pour répondre aux questions, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures :**

**Il s'agit du 0. 805. 200. 550**

**(Numéro vert)**

# Le méningocoque

Le méningocoque *Neisseria meningitidis* est une bactérie exclusivement retrouvée chez l'homme et qui ne survit pas dans le milieu extérieur (il n'y a donc aucune mesure à prendre en ce qui concerne la désinfection des locaux et il n'y a pas de risque à étudier dans les locaux de l'Université).

Le méningocoque peut causer des infections graves comme : la méningite, qui est une infection des enveloppes du cerveau, et la méningococcémie, qui est une infection du sang.

Il existe plusieurs sérogroupes de méningocoque, A, B, C et W.

Les trois cas d'infections invasives à méningocoques observés dans la communauté étudiante du campus dijonnais de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté sont du séro groupe W.

Depuis 2015, les autorités sanitaires observent une augmentation des infections à méningocoque de ce séro groupe en France.

- **Comment contracte-t-on la maladie ?**

On peut attraper le méningocoque en entrant en contact avec les gouttelettes de salive (« postillons ») d'une personne infectée, même si cette personne n'a pas de symptômes de la maladie. En effet, une personne peut être porteuse de la bactérie sans présenter de symptômes particuliers (porteurs sains). Cependant, seul un contact rapproché pendant plus d'une heure avec une personne infectée présente un risque de contamination.

- **Quels sont les principaux symptômes de l'infection ?**

La méningite se manifeste habituellement par une forte fièvre, un mal de tête important, une raideur de nuque accompagnée de vomissements et d'une gêne à la lumière.

- **Comment peut-on se protéger contre le méningocoque ?**

La vaccination demeure le meilleur moyen de protection. La campagne de vaccination qui se met en place est en direction du méningocoque W. Si vous avez été vacciné contre d'autres sérogroupes (A et C notamment), vous n'êtes pas protégés. Il est donc nécessaire de vous faire vacciner contre le méningocoque W.

- **Quel vaccin est utilisé contre le méningocoque W ?**

Le vaccin utilisé protège contre 4 souches du méningocoque : A, C, Y et W.

- **Combien de doses sont nécessaires pour avoir une bonne protection ?**

Une seule dose de vaccin est nécessaire pour être protégé. Ce vaccin est administré par voie intra musculaire, comme habituellement. Un certificat attestant de la vaccination sera remis.

- **Le vaccin est-il sûr ?**

Oui.

Une réaction locale à type de douleur ou rougeur peut survenir.

Il existe un très faible risque de réaction allergique au vaccin.

**Par cet acte de vaccination pour une protection individuelle, les étudiants et les personnels de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté participent à un acte de prévention collective pour l'ensemble de la communauté du campus dijonnais.**

**Sites consultables :**

<http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-declaration-obligatoire/Infections-invasives-a-meningocoques>

<http://www.info-meningocoque.fr/>

[www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr](http://www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr)